

Articoli/3

Altérités de l'esprit

Les dynamiques de l'extériorisation

Bruno Bachimont  0000-0003-2066-0586

Articolo sottoposto a *double-blind peer review*. Inviato il 20/07/2023. Accettato il 21/11/2023.

ALTERITIES OF THE MIND. THE DYNAMICS OF EXTERIORIZATION

If there is one object where the dynamics of exteriorization and interiorization are clearly present and deeply intertwined, it's that of the document or, more generally, content. In its material nature, such an object opposes a persistent objectivity that allows for an ever-renewed appropriation, updating the meaning associated with this materiality through the reader's interpretation. But beyond this opposition between the fixity of the material record and the permanent reinvention of meaning, digital techniques remind us that material permanence is itself a reconstruction, a constantly renewed invention. Using a vocabulary borrowed from Jacques Derrida, we propose to articulate a *différance* specific to objectification, where the identity of material content is referred to the contingency and singularity of the technical conditions of its production, and a *différance* specific to appropriation, where the unlimited semiosis of interpretation refers the understanding and production of meaning to infinity. Far from being a failure or a loss of meaning, these *différences* condition each other and enable us to understand the functioning of the mind as a dynamic operating between several different referents, between several exteriorities that remain to be constructed and discovered.

Introduction

S'il est un terme qui reste étrange malgré l'évidence de son usage, c'est bien celui de «contenu». En effet, l'ingénierie documentaire et plus récemment numérique a pris pour habitude d'évoquer une ingénierie des contenus, de proposer des outils de management des contenus, de qualifier les documents en termes de contenus multimédias, transmédias, ou tout simplement numérique. Mais à vrai dire, que contient un contenu? Dans quoi est-il contenu? Quel serait le contenant qui contiendrait un tel contenu?

En répondant à de telles questions, on rencontre un autre usage de ce terme, où l'acception usuelle (par exemple, les dictionnaires Larousse ou Le Robert) évoque le contenu d'un document comme étant le sens qu'il nous transmet, l'interprétation qu'il nous invite à actualiser et dont il serait le dépositaire et le

véhicule: en jouant sur sa construction morphologique, le contenu serait ce qui est tenu par un contenant, la teneur d'un document.

Ainsi, le contenu serait à la fois l'objet qui transmet et ce qui est transmis, le véhicule et le sens dont il est porteur. Mais cette duplicité de l'usage est révélatrice: le contenu dans son objectivité matérielle n'existerait qu'en tant qu'il est le dépositaire d'un contenu qu'il nous revient de dégager et d'actualiser. L'extériorité que serait le document renvoie à une internalisation qui est l'actualisation de la promesse que ce document constitue, la promesse d'un contenu qui deviendrait notre sîtôt la lecture ou consultation du document effectuée.

En analysant cette notion à la fois triviale et complexe, nous aimerions mettre en tension les dynamiques d'externalisation que l'on trouve à l'œuvre dans la mémoire documentaire et la nécessaire internalisation qui actualise cette mémoire. Car la mémoire documentaire n'est pas une mémoire, c'est une ressource externe pour la mémoire: l'adjectif «documentaire» est ici modifiant, comme un homme peint n'est pas un homme; dans une métonymie hâtive, nous prenons pour une mémoire ce qui n'en est qu'une condition matérielle, un outil disponible qui, pour mériter le nom de mémoire, doit conduire à une actualisation et internalisation.

Dans cette optique, nous aborderons la question de l'événement qu'il faut fixer pour échapper à son évanescence dans la fuite du temps. Mais cette mémoire de l'événement dont le document sera le dépositaire renvoie à une nécessaire réappropriation dont nous évoquerons quelques dimensions et conditions. Cela nous amènera à considérer les techniques numériques qui, à travers la codification qui rend le monde calculable et l'exécution qui opérationnalise ces calculs, radicalise la tension entre la matérialité recueillant le contenu et la possibilité de l'actualiser. Ce sera le prétexte à proposer une généralisation sur les dynamiques interprétatives entre extériorisation et intériorisation.

2. Mémoire et événement

Pour résumer l'idée en une formule, le document est la mémoire de l'événement: à la fuite de l'événement qui, séparant un avant et un après, disparaît aussitôt sa survenue, on oppose une permanence, ou plutôt une rémanence, à savoir une trace ou un reliquat, c'est-à-dire un reste du passage de l'événement. Le document est cette victoire sur le passage du temps en consacrant des éléments matériels en témoins d'un événement survenu et donc d'un passé révolu.

Ces restes sont par nature statiques et spatiaux: par nature, leur identité repose sur des propriétés spatiales et non temporelles, statiques et non dynamiques. En effet, un objet temporel, comme une durée, un objet sonore ou musical par exemple, ne peuvent demeurer car par définition il ne consiste que dans un déroulement temporel, une succession. Pour qu'ils aient lieu, ils doivent disparaître; pour que l'objet temporel surgisse, il doit se dérouler jusqu'à son terme (la fin du son par exemple) et ainsi s'évanouir. L'objet temporel ne peut

persister même s'il dure le temps de sa manifestation. Il ne peut rester après sa réalisation, ni survivre à la durée dans laquelle il s'est produit et en laquelle il consiste.

Cette emprise du document sur le temps est à la base des outils et institutions de mémoire dont notre culture s'est dotée pour garder un lien au passé qui n'est plus. A chaque fois, il s'agit d'un processus (déroulement temporel), ou d'un événement (survenue dans le temps qui permet de dégager un avant et un après) dont il faut conserver une trace ou permanence. La plus traditionnelle est celle de l'archive¹ où le document a pour rôle d'être la trace de l'activité d'une personne morale ou physique. Comme le dit et résume fort bien Jacques André² dans une définition souvent reprise:

Ensemble de documents, quels que soient leurs formes ou leur support matériel, dont l'accroissement s'est effectué de manière organique, automatique, dans l'exercice des activités d'une personne physique ou morale, privée ou publique, et dont la conservation respecte cet accroissement sans jamais le démembrer.

Cette définition rappelle bien l'essentiel: le processus temporel qu'est l'activité produit des documents, dans le cadre de sa réalisation, documents qui, par leur permanence, deviennent une source d'information sur ce processus. Les documents d'archive documentent leur origine, dans le sens originaire de la documentation, mise en avant par Suzanne Briet dans son fameux traité sur la documentation³: «Un document est une preuve à l'appui d'un fait. [...] Tout indice concret ou symbolique, conservé ou enregistré, aux fins de représenter, de reconstituer ou de prouver un phénomène ou physique ou intellectuel».

Le document est donc ce qui relie le présent de sa disponibilité au passé de son origine par un lien causal, organique comme le dit Jacques André, au sens où l'événement ou processus a mécaniquement produit le document qui en tient désormais lieu de témoin, voire de preuve. Car si l'événement a produit le document, ce dernier devient l'indice au sens peircien de l'événement, et de preuve si l'on peut établir que la seule manière d'expliquer l'existence du document est bien que l'événement dont il émane ait eu lieu. Marie-Anne Chabin⁴ dit ainsi que «les archives procèdent de l'activité de leur auteur comme les alluvions découlent du fleuve». Le flux de l'activité (le fleuve) charrie dans son action des documents qui se sédimentent en archives (alluvions), se déposant dans les fonds qui nous permettent de retrouver ces activités.

C'est la raison pour laquelle l'archive relève du régime de la preuve, et c'est la force probatoire qui préside à la sélection et l'exploitation des pièces ou documents d'archives. Si, comme le rappelle Carlo Ginzburg⁵, les deux

¹ R.-H. Bautier, *Les archives*, in *L'histoire et ses méthodes*, éd. C. Samaran, Paris 1961, pp. 1120-1167; P. Delsalle, *Une histoire de l'archivistique*, Montréal 2000.

² J. André, J., *De la preuve à l'histoire: les archives en France*, «Traverses», 36, 1986, pp. 22-33.

³ S. Briet, *Qu'est-ce que la documentation ?*, Paris 1951.

⁴ M.-A. Chabin, *Le management de l'archive*, Paris 2000.

⁵ C. Ginzburg, *Le juge et l'historien: Considérations en marge du procès Safri*. Paris 2007.

personnages auxquels les archives sont principalement destinées sont le juge et l'historien, c'est que ces derniers reposent sur l'archive comme preuve pour reconstituer les faits.

Mais quand le processus dont il faut se souvenir et qu'il faut attester n'est plus activité, mais une production de l'esprit, ce qui a été dit ou pensé, produit ou exécuté, on change de régime mémoriel pour aborder celui de la conservation des œuvres, celui des bibliothèques⁶. L'enjeu est alors de garder le témoignage du génie culturel humain, de partager et de léguer ce dont la culture peut s'enorgueillir. L'invention du dépôt légal n'a pas d'autre but (même si on peut y voir également des motivations de contrôle et de censure⁷): le célèbre édit de Montpellier de 1537 précise ainsi⁸:

On défend « à tous imprimeurs et libraires de mettre ni exposer en vente en notre Royaume soit en public ou en secret toutes les œuvres nouvellement imprimées, sans qu'un exemplaire ne soit remis entre les mains de l'abbé Mellin de Saint-Gelais, ayant la charge et la garde de notre librairie étant en notre château de Blois»

Il est ordonné «de faire retirer, mettre et assembler en notre librairie toutes les œuvres dignes d'être vues qui ont été et seront faites, compilées, amplifiées, corrigées et amendées de notre temps pour avoir recours aux dits livres, si, de fortune, ils étaient ci-après perdus de la mémoire des hommes ou aucunement immués ou variés de leur vraie et première publication».

On constate que le principe reste le même: constituer des traces pérennes, des permanences documentaires, qui maintiennent dans le présent ce qui n'est plus. La question est cependant de pouvoir garder la possibilité de faire le lien entre le document présent, conservé dans le fonds d'archives ou dans la bibliothèque, et ce qui s'est passé ou ce qui a été pensé. Événement historique ou événement de l'esprit, ce sont ce qu'il faut être capable de reconsidérer dans sa facticité historique ou l'authenticité de la pensée.

3. Accès et réappropriation

Le document comme fixation de l'événement est une extériorisation: comme on l'a dit plus haut, la temporalité évanescence de la survenance de l'événement, qu'il soit historique ou culturel, matérialise dans une matière pérenne et permanente la trace de cet événement. C'est là qu'on peut reformuler le terme de contenu par lequel nous avons commencé notre réflexion. Dans cette mesure, le contenu qui nous intéresse ici est un contenu fixé sur un support

⁶ C. Jacob & F. Polignac, *Alexandrie, IIIe siècle av. J.-C.*, Paris 1999.

⁷ F. Saby, *Approche historique du dépôt légal en France*, «Sociétés & représentations», 2013/1(35), pp. 15-26.

⁸ On pourra consulter le site de la Bibliothèque nationale de France à ce propos: <https://essentiels.bnf.fr/fr/histoire/temps-modernes/ccf48dc0-ff3c-4432-9b57-7e838f7a6721-francois-ier-entre-pouvoir-et-image/article/cdbda9aa-961a-4f62-97e3-af045f10b571-ordonnance-montpellier> ainsi que Wikipédia qui donne un accès au texte de l'édit.

matériel pérenne. On peut entendre de manière générale la notion de contenu comme une forme sémiotique d'expression appliquée à un support matériel de manifestation⁹: il s'agit donc de tout substrat matériel qui est façonné, conformé, de telle manière qu'il puisse fonctionner comme étant porteur de sens, comme étant perçu comme un signe, un signifiant entraînant une lecture ou interprétation dégageant la signification ou le sens associé. Le signifié est alors la teneur de sens que le signifiant a pour mission de transmettre.

En ces termes, le contenu n'est pas capable en tant que tel de permettre la permanence nécessaire à la transmission à travers le temps. Car rien n'interdit à un contenu d'être un objet temporel: une parole a bien un support matériel, l'onde acoustique par laquelle elle se manifeste, et une forme, à savoir les règles phonétiques d'une langue. Il faut donc que le contenu soit fixé, inscrit, sur un support statique, devenant ainsi un objet exclusivement spatial.

Mais comment être capable, à travers l'accès au document, d'avoir accès à la signification qui est la sienne? C'est ici qu'il faut comprendre ce qu'on peut appeler la signification d'un signe ou le sens associé à un événement historique ou culturel.

En effet, le processus par lequel l'événement devient document est une décontextualisation, sortant le contenu du contexte qui l'a vu naître, pour le sédimer dans un espace qui n'appartient plus au contexte initial. Or, si le document a un sens, c'est en tant qu'il appartient au contexte initial qui a permis de le produire. Comme le précise la définition des archives que nous avons rappelée, le document appartient à l'activité qui l'a produit et c'est uniquement en rapport avec elle qu'il a un sens et qu'il permet en retour de la documenter. Mais si la consultation du document appartient à un contexte qui n'est plus celui de sa production, comment le lire et l'interpréter? La question, pour être classique, n'en est pas moins difficile.

A l'orée de notre civilisation de l'écriture, Platon a clairement posé les termes du débat dans son célèbre dialogue du *Phèdre*¹⁰:

Ce qu'il y a même en effet, sans doute, de terrible dans l'écriture, c'est, *Phèdre*, sa ressemblance avec la peinture: les rejetons de celle-ci ne se présentent-ils pas comme des êtres vivants, mais ne se taisent-ils pas majestueusement quand on les interroge? Il en est de même aussi pour les discours écrits: on croirait que ce qu'ils disent, ils y pensent; mais, si on les interroge sur tel point de ce qu'ils disent, avec l'intention de s'instruire, c'est une chose unique qu'ils donnent à comprendre, une seule, toujours la même! D'autre part, une fois écrit, chaque discours s'en va rouler de tous côtés, pareillement auprès des gens qui s'y connaissent comme, aussi bien, près de ceux auxquels il ne convient nullement; il ignore à quelles gens il doit ou ne doit pas s'adresser. Mais, quand il est aigrement critiqué, injustement vilipendé, car il est incapable, tout seul, et

⁹ B. Bachimont, *Patrimoine et numérique: Technique et politique de la mémoire*, Bry sur Marne 2017.

¹⁰ Platon, *Phèdre, suivi de la Pharmacie de Platon par Jacques Derrida* (Traduction, introduction et notes de Luc Brisson), Paris 2007.

de se défendre et de se porter secours à lui-même. - Phé: Voilà qui, encore, ne peut être plus justement dit!

Le texte écrit reste stable et identique à lui-même, c'est sa vertu et sa nature. Étant statique, spatial, et non un objet temporel, il ne peut que se manifester dans sa persistance à l'identique. Mais il ne prend sens que s'il est retemporalisé, c'est-à-dire plongé dans une dynamique, une vie de l'esprit qui consiste à le considérer comme un dialogue vivant, comme le prétexte à reconstituer un nouveau discours à l'instar d'un premier dont il est sans doute la trace. Platon poursuit en insistant sur le fait que le discours écrit ne devient un discours véritable que s'il est réanimé, c'est-à-dire inscrit dans l'âme du lecteur qui l'intègre à sa vie noétique et ses dialogues avec autrui:

Mais quoi ? Y a-t-il lieu pour nous de jeter les yeux sur un autre discours, frère légitime du précédent, pour savoir dans quelles conditions il se produit, et de combien en grandissant, il est meilleur que l'autre et a plus de pouvoir? -Phé: De quel discours veux-tu parler, et se produisant dans quelles conditions? - Socr: De celui qui, accompagné de savoir, s'inscrit dans l'âme de celui qui s'instruit, du discours qui est capable de se défendre lui-même et qui, d'autre part, a connaissance de ceux auxquels il doit s'adresser ou devant qui il doit se taire. - Phé: Tu veux dire le discours de celui qui sait, un discours vivant et animé, dont le discours écrit serait, à bon droit, appelé un simulacre?

C'est donc que le discours écrit n'est pas un discours, la pensée écrite n'est pas une pensée. Encore une fois, il s'agit ici d'adjectifs modifiants et non qualifiants. Comment alors caractériser le discours écrit s'il n'est pas un discours? Platon nous donne une fois encore la solution. Le discours écrit est un moyen d'accès, un aide-mémoire, un outil pour une action qu'il ne peut remplacer. Il dit ainsi:

Car cette invention, en dispensant les hommes d'exercer leur mémoire, produira l'oubli dans l'âme de ceux qui en auront acquis la connaissance; en tant que, confiants dans l'écriture, ils chercheront au-dehors, grâce à des caractères étrangers, non point au-dedans et grâce à eux-mêmes, le moyen de se ressouvenir; en conséquence, ce n'est pas pour la mémoire, c'est plutôt pour la procédure du ressouvenir que tu as trouvé un remède.

La procédure de ressouvenir évoquée par Platon est en effet une technique, un procédé pour réactiver dans sa mémoire et son esprit des contenus. Platon fait ici allusion aux mnémotechniques que les Antiques avaient élaborées¹¹ pour être ensuite reprises et poursuivies par les Médiévaux¹². C'est le contenu comme stock disponible, entrepôt de donnée qui est rendu accessible par l'écriture et les autres techniques de ressouvenir et d'enregistrement. Mais il ne s'agit pas du

¹¹ F. Yates, *L'art de la mémoire*, Paris 1975.

¹² M. Carruthers, *Le livre de la mémoire: la mémoire dans la culture médiévale* (tr. D. Meur). Paris 2002.

contenu comme réappropriation, comme capacité à remobiliser dans sa propre vie de l'esprit un contenu qui appartient et est issu d'autres contextes.

Si l'extériorisation est une condition de la permanence, elle exige pour remplir sa mission de transmission un processus d'internalisation qui permet de revivre à travers les contenus fixés une nouvelle aventure du sens. Il en ressort, puisque, que le contexte initial est par définition perdu et non répétable, que l'internalisation ne sera jamais parfaitement fidèle. L'internalisation est une invention, une reprise, un déplacement qui donne libre cours à un nouveau dialogue, «vivant et animé». Cette invention possède un arbitraire qui doit par conséquent être contrôlé pour pouvoir être reconnue comme reprise du contenu, comme réactualisation de ce dernier.

Quels peuvent être ces procédés de contrôle du sens, qui permettent à l'internalisation comme invention de fonctionner comme une répétition perçue comme telle?

Deux tendances opposées sont ici à composer, d'une part une appropriation et d'autre part une objectivation. L'appropriation consiste, selon le schéma consacré par l'herméneutique¹³, à reformuler dans ses propres termes le contenu abordé pour l'intégrer dans sa propre vie noétique, à savoir une capacité à donner suite à ce qu'on a lu et à poursuivre la sémiologie, à savoir la production de nouveaux signes à partir des précédents. Il y a donc des structures noétiques (de la pensée donc pour ne pas dire mentale, au risque de psychologiser notre propos) qui permettent de considérer ce que l'on lit comme si on en était l'auteur, comme si elles exprimaient notre rapport au contexte, notre implication dans un ici et maintenant. L'appropriation est le lieu de l'invention, là où l'on modifie le propos pour le rendre, se le rendre signifiant, à même de nous délivrer un sens dont on sait quoi faire, autrement dit, reformuler encore et encore.

La tendance opposée d'objectivation consiste à contrôler l'appropriation par la constitution d'invariants résistant aux transformations de l'appropriation. Ce sera la lettre du contenu, à savoir la forme matérielle qu'il faudra maintenir intègre au cours du temps de sa conservation et à laquelle il faudra se confronter dans le temps de l'interprétation.

Ces deux tensions sont nécessaires l'une à l'autre: l'objectivation seule conduit à une répétition mécanique aveugle, l'appropriation à une invention qui s'émancipe du contenu qui n'en est plus que le simple prétexte, comme les échantillons sonores de la musique électroacoustique qui sont transformés pour perdre tout lien avec l'origine et devenir porteurs de nouvelles esthétiques¹⁴. Elles se combinent pour permettre de créer d'une part un espace des interprétations d'un même contenu, elles deviennent comparables et commensurables bien que différentes, et d'autre part de constituer les conditions de l'identification du même et du répétable.

¹³ J. Grondin, *L'universalité de l'herméneutique*, Paris 1993.

¹⁴ M. Chion, *L'audio-vision: son et image au cinéma* Paris 2000; N. P. Schaeffer, *Traité des objets musicaux*, Paris 1966.

En effet, comme l'a montré en son temps Marcel Détiéne¹⁵, l'écriture orthographique grecque fut la condition de possibilité pour s'apercevoir que des interprétations différentes pouvaient être rapportées au *même* contenu. L'écriture est *orthographique* dans la mesure où elle pose exactement ce qui a été dit, contrairement aux autres types d'écriture qui renvoient à plusieurs messages possibles, plusieurs discours comme l'étaient les premières tentatives pictographiques¹⁶. Ce n'est que parce qu'on sait qu'on interprète le même texte, et donc le même discours, que l'on peut objectiver qu'on en comprend des choses différentes, que les interprétations qu'on en tire sont divergentes. Par conséquent, tout procédé d'écriture doit maintenir une orthographie, et non une variabilité, si l'on veut pouvoir constituer un espace herméneutique d'interprétation.

En retour, si l'objectivation orthographique est bien la condition de l'interprétation dans sa pluralité équivoque mais non incommensurable, l'appropriation subjective est également une condition pour l'identification et la répétition du contenu dans son objectivité. En effet, c'est la volonté d'appropriation, la nécessité de la reformulation subjective qui introduisent l'écart entre la lettre du contenu et le sens qu'on lui prête: la pluralité des sens qu'on constitue font ressortir l'objectivité du contenu comme telle, qui se maintient en contraste de la variabilité interprétative. Si l'objectivation est la condition de l'interprétation, cette dernière devient la clef pour objectiver l'objectivation, c'est-à-dire de prendre conscience de la constitution du contenu comme objet, et non comme simple reflet de la subjectivité interprétante. Le sujet ne voit pas seulement dans le contenu sa subjectivité de l'ici et du maintenant accédant ou constituant un sens singulier, mais une résistance et un obstacle à sa subjectivité qui ne peut s'approprier et donc réduire le contenu. Ce dernier se constitue donc comme tel comme autant d'échecs à l'interprétation, ce qui n'en finit pas de s'interpréter dans le flux infini de la sémiose, de ce qui en constitue l'ancrage objectif mais anonyme (car à interpréter pour lui donner un sens ou un nom) qui s'enveloppe de son mystère d'altérité au fur et à mesure qu'on tente de se l'approprier.

La notion derridienne de *différance*¹⁷ peut nous aider à comprendre cette dualité de l'objectivation: la *différance* n'est pas autre chose que le fait de différer à l'infini, c'est-à-dire de reporter à plus tard l'épiphanie du sens, et ce différemment vient de ce que chaque étape interprétative produit une différenciation, une différence dont il faut rendre compte dans les interprétations ultérieures. On n'en finit pas d'interpréter car chaque interprétation est différente et il est impossible de les récapituler dans une sommation ou accumulation envisageable seulement à la limite, à l'infini d'un processus de sémiose qui ne peut avoir de fin, sinon comme fin du sens à donner. La sémiose s'arrête non parce que le sens est enfin stabilisé ou trouvé, mais parce qu'il n'y a plus de sens, ou plus

¹⁵ M. Détiéne (éd.), *Les savoirs de l'écriture dans la Grèce ancienne*, Lille 1981.

¹⁶ J. Bottéro, *Mésopotamie L'écriture, la raison et les dieux*, Paris 1987.

¹⁷ J. Derrida, *L'écriture et la différence*, Paris 1967; J. Derrida, *Marges de la philosophie*. Paris 1972.

rien à interpréter car on est passé à un autre ordre du réel, l'agir ou le faire, et non plus la compréhension et l'interprétation, comme le suggère la sémiotique peircienne¹⁸ où la sémiose se termine par l'action.

Arrivé à ce stade de la réflexion, on dispose d'un paysage conceptuel qui se constitue de la manière suivante: une extériorité, qui serait stable et fixe, opposée à une intériorisation qui est un processus infini, la différance (différemment et différenciation). L'extériorité est une objectivité qui se dévoile dans la permanence dans sa résistance à la reformulation que tente, toujours à nouveau, l'appropriation ou intériorisation. Autrement dit, on aurait une extériorité d'une part, et une intériorisation d'autre part. Le processus relève de l'intériorité, mais l'extériorité serait une stabilité. Nous allons voir que le numérique va nous amener à revoir et reconfigurer ce paysage en faisant place à une double extériorisation.

4. Numérique et codification

Si l'objectivation et l'appropriation sont en tension nécessaire et sont des conditions réciproques l'une de l'autre, chacune par son impossibilité et échec permettant la constitution et répétition de l'autre (répétition à l'identique pour l'objectivation, répétition différante ou différenciante pour l'appropriation), il reste à voir comment et dans quelle mesure cet équilibre subtil et instable peut être reconfiguré par des éléments techniques intervenant sur la constitution du contenu et les modalités de sa consultation.

C'est là que les techniques numériques ont un rôle intéressant à étudier car elles remettent en cause les conditions mêmes de l'écriture orthographique: le numérique n'est pas une écriture orthographique mais une écriture poiéto-graphique, qui invente en permanence ce qu'il y a à lire.

Expliquons ce que nous entendons par là. En fait, il s'agit d'un fait technique élémentaire dans le contexte des médiums techniques¹⁹, c'est-à-dire des supports (médiums) d'écriture qui nécessitent une médiation technique pour leur consultation. En effet, le contenu consulté n'est pas dans ce cas le contenu enregistré et conservé: ce dernier est une ressource, codée, qui doit être mécaniquement décodée pour produire une vue perceptible et consultable. Aussi le contenu numérique est-il une expression contradictoire: en tant qu'il est numérique il ne peut être un contenu car il n'a pas de forme sémiotique mais seulement un code qui s'adresse à la machine, et en tant qu'il est un contenu, il ne peut être numérique. Le contenu tel qu'on le perçoit, via des pixels montrés sur un écran, via les ondes acoustiques transmettant le son reproduit, est reconstruit, réinventé à chaque fois à partir de la ressource. Le numérique est donc ce support qui donne à consulter ce qui est dynamiquement reconstruit pendant le temps de la consultation.

¹⁸ C. Chauviré, *Peirce et la signification, introduction à la logique du vague*, Paris 1995.

¹⁹ B. Bachimont, *Patrimoine et numérique*.

Ce point n'est sans doute pas si fondamental si la reconstruction en temps réel se fait toujours à l'identique, la répétabilité technique étant mise au service de l'objectivation du contenu. Mais la difficulté que l'on rencontre, qui est aussi le principe de multiples possibilités éditoriales et créatives, est que la manière de lire une ressource numérique n'est pas contrainte par la ressource elle-même mais reste soumise à l'arbitraire d'une convention de lecture externe et contingente par rapport à la ressource. C'est ainsi qu'une ressource binaire peut être lue par un logiciel de lecture audio, ou de lecture vidéo. Dans les deux cas, respectivement, on entendra ou verra quelque chose, aussi improbable que cela puisse être. Mais techniquement, rien ne s'oppose à ce qu'une ressource binaire obtenue, par exemple par la numérisation d'un son, soit relue comme si elle était le codage d'une vidéo. C'est que sous-jacente à toute ressource binaire il y a le format qui a permis de la constituer, et celui qui sera utilisé pour la relire et la consulter. Ils peuvent être identiques, ce qui est le cas standard, mais être différents, ce qui ne pose aucun problème technique particulier. C'est même la raison pour laquelle on s'est accoutumé à suffixer nos noms de fichier par des terminaisons indiquant le format et de ce fait l'application idoine pour les relire. C'est que sinon, n'importe quelle application pourrait faire l'affaire, mais pour donner en général des résultats non attendus ni désirés, sauf dans un seul cas, celui de l'application utilisant le «bon» format de lecture, bon signifiant ici conforme à l'application ayant codé numériquement le contenu.

Mais il n'y a pas que l'arbitraire du format, mais aussi celui de l'application ou programme qui utilise le format pour décoder la ressource. En effet, l'application peut utiliser des informations contextuelles pour modifier et configurer la vue proposée à la consultation. C'est ainsi que la consultation d'un site web est conditionnée par l'historique de notre navigation, par notre profil utilisateur, par la localisation de notre numéro IP, etc. On ne voit pas la même chose selon le lieu, le moment, et l'historique de la consultation.

Précisons le propos sur les techniques numériques en articulant les différentes notions que nous avons mobilisées. Le numérique peut se comprendre pour une triade entre le code, le format, l'application. Le code est le codage binaire d'un contenu ou d'un processus. Construit à partir de deux entités primitives, le 0 et le 1, le code transforme une entité quelconque en réalité manipulable. En effet, le 0 et le 1 du numérique ne sont pas de nombres, mais deux symboles qu'on exige d'être distinguables et manipulables. Le 0 doit être différent du 1 et réciproquement. Ainsi, quand on rencontre une suite de nombres binaires, de 0 et de 1, on attend que chaque membre puisse être d'une part distingué des autres et d'autre apport reconnu comme un 0 ou un 1. Le binaire repose donc sur une double hypothèse de typicité (chaque entité ne peut être qu'un 0 ou un 1) et de distinguabilité (chaque entité peut être séparée et reconnue indépendamment des autres). Mais une telle caractérisation implique que la suite binaire n'indique pas quel est le schéma de son codage, c'est-à-dire les règles de codification qui permettent d'obtenir cette suite, ni les règles permettant de la décoder pour reconstruire un contenu perceptible.

Il faut donc adjoindre une information complémentaire, supplémentaire car non contenue dans la ressource binaire, le format. Le format est ce qui permet de faire le lien en une ressource et sa manifestation sur un support de restitution (écran, ondes sonores par exemple). L'utilisation des formats s'effectue dans le cadre d'applications, c'est-à-dire des outils numériques permettant de manipuler des séquences binaires (puisque par définition et construction tout binaire est manipulable) en fonction de règles dépendant du contenu codé, c'est-à-dire des formats utilisés. Ainsi a-t-on par exemple des ressources binaires (niveau du code) lues avec des formats de type jpeg (comme des images) dans le cadre d'application de montage vidéo.

Les exemples considérés jusqu'ici renvoient à notre trivialité quotidienne du numérique et mettent en exergue que le contenu n'est ainsi jamais montré de manière orthographique, mais de manière à chaque fois différente et contextuelle. C'est en cela que le numérique instaure une écriture poiéto-graphique: l'écriture s'invente au fur et à mesure de sa consultation à partir de ressources sans doute identiques et permanentes, mais qu'on n'aborde jamais directement puisqu'il faut passer par une application utilisant des formats pour les lire et mobilisant des informations ou paramètres contextualisant ces ressources.

Ainsi, si l'objectivité numérique se dilue ou se dissout dans les singularités de sa répétition, elle ne peut plus apparaître comme une objectivité reconnue comme telle, et elle ne peut devenir la condition pour un espace d'interprétation confrontant les multiples appropriations et différenciations objectivant leurs singularités et différences dans leurs mutuelles confrontations à un même contenu objectivé. Ainsi l'interprétation ne deviendrait plus qu'une projection subjective qui n'a d'altérité que la singularité du moment de la consultation, s'opposant aux autres singularités issues des autres consultations quand on tente de revenir sur le «même» contenu qui ne l'est donc jamais. Le lecteur devient une monade, sans porte ni fenêtre sur une altérité ou objectivité qui se dérobe, le contenu n'étant plus que la surface de projection de l'interprétation du moment.

Il s'agit donc d'une perte de sens car perte du sens dans sa confrontation à un contenu qui se dérobe faute de pouvoir le constituer comme pôle de différenciations entre interprétations qui s'éclairent les unes les autres car rattachées à ce même pôle.

Mais ce constat ne peut être la fin de la sémiologie et de la dynamique interprétative. En effet, si la grammatisation numérique des contenus déconstruit la référence objective dans la reconstruction permanente de vues consultées toujours différentes, il n'en reste pas moins que la dynamique ou tension entre appropriation et objectivation n'est pas annulée pour autant. Si l'écriture poiéto-graphique ne peut plus hériter des propriétés de l'orthographe, elle en possède d'autres qu'il faut mobiliser. On peut s'inspirer de l'écriture manuscrite qui rencontre de semblables difficultés: car si l'écriture est bien orthographique, sa recopie ne l'est pas; la transmission par l'écriture a toujours été la source de multiples déformations et transformations que la philologie a patiemment traquées et élucidées. Art d'établir des versions de référence, c'est-à-dire un

archétype idéal à partir de la multiplicité des copies conservées, la philologie est bien cette recherche infinie d'objectivation qui permet en retour d'envisager l'infini de l'interprétation²⁰.

Si le numérique nous replonge dans les méandres du fleuve charriant les multiples versions et références des contenus, on peut se demander ce que serait une philologie du numérique qui aurait pour tâche de relancer la dynamique de l'objectivation et de l'appropriation. Une telle philologie repose en son principe sur la recherche d'une version, d'un exemplaire de référence, d'une objectivité, perdue ou insaisissable, à reconstruire. Plus que l'objectivité du contenu, c'est l'objectivation comme recherche d'une référence qui toujours échappe qui est la condition pour la dynamique recherchée. Car l'objectivité n'est jamais donnée finalement, elle est toujours sujet à ses conditions techniques, matérielles, orthographiques, etc. Elle est supposée ou recherchée, une condition en tout cas toujours à renégocier.

Dans le contexte du numérique, l'objectivité insaisissable est celle de la ressource codée. Inaccessible en son principe, car il faut la médiation du décodage, la ressource propose une objectivité matérielle manipulable techniquement qui constitue un noumène pour l'interprétation: un objet en soi que l'on ne peut qu'approximer. Cette ressource possède une historicité que l'on peut suivre et confronter aux multiples vues qui ont égrenées son parcours matériel. De la ressource créée sur un téléphone portable par exemple, puis transférée sur un réseau social ou un site de partage, la ressource constitue la présomption d'objectivité qui sera interrogée pour justifier les interprétations qui en seront faites: la ressource a-t-elle été transcodée? Altérée? Tronquée? En quoi puis-je dire que la vidéo vue sur YouTube reflète une captation d'un téléphone? Autant de questions somme toute fort proches de celles d'un philologue qui interroge l'identité d'un manuscrit et sa filiation à une œuvre qu'on pense être la source (alors qu'il n'en porte même pas généralement le nom).

Que sont alors les conditions de l'objectivation et de l'appropriation dans ce jeu d'écriture poiéto-graphique? On commence à en comprendre la teneur. La dynamique tient dans la recherche de l'objectivité qui se traduit par un renvoi permanent entre les hypothèses sur l'objectivité qui s'oppose à nous d'une part, et les hypothèses qu'on en tire sur le sens à donner. Ainsi, tant le numérique que le manuscrit, dans la figure poiéto-graphique, permettent d'affiner nos remarques sur la tension entre objectivation et appropriation. Contrairement à ce qu'on pouvait supposer, l'objectivation n'est pas plus acquise que l'appropriation: l'objectivation renvoie à une différance autant que l'appropriation. Elles échappent tout autant, ce qui n'exclue pas, mais au contraire motive de les rechercher.

²⁰ B. Cerquiglini, *Éloge de la variante: Histoire critique de la philologie*, Paris 1989.

5. La double extériorité de l'esprit

La dynamique interprétative des contenus et des documents, qui sous-tend comment réactiver dans un discours vivant et animé la lettre morte car figée de l'écriture ou des enregistrements, repose finalement sur une double différence, celle de l'objectivation et celle de l'appropriation. Cette dynamique, observable sur nos documents et contenus matériels, possède sans doute une portée plus générale et reflète comment le sens se constitue entre externalisation et internalisation. Mais pour comprendre cette portée plus générale, il faut probablement réviser notre vocabulaire et, au lieu d'évoquer un externe et un interne, évoquer plutôt une double extériorité, celle d'un pôle d'objectivation à la recherche d'une orthographe jamais exacte, et celle d'un pôle d'appropriation ou de subjectivation, à la recherche d'une compréhension ou reformulation jamais parfaite.

Notre esprit, celui pour lequel les contenus adressent un message, une adresse pour qu'on les interprètent, comme si on nous parlait à travers eux, ne posséderait aucune intériorité, mais serait le lieu de rencontre et de dialogue entre ces deux différences ou extériorités. Notre esprit est vivant, ce qui ne veut pas dire qu'il possède des structures qui seraient son identité, mais qu'il a accès à des structures qui lui permettent de vivre, c'est-à-dire de constituer un parcours temporel en s'adaptant en permanence à des contextes changeants exigeant de relancer la dynamique des différences. Mais les structures ne sont pas toutes sur le même plan: il faut probablement distinguer le corps propre, la chair chère aux phénoménologues²¹, du monde environnant. Ce que nous appelons esprit et siège de l'interprétation n'est qu'une des modalités permettant d'inscrire la réalité de la chair dans le contexte mouvant de son environnement. Le vivant n'étant après tout ce qui est capable d'avoir un contexte et d'être de ce fait au centre de son action, la source de son inscription dans son environnement.

Nous avons commencé nos réflexions en considérant les documents comme conditions de possibilité de la mémoire, le document d'archive constituant la trace probatoire de l'événement qui l'a produit, le document de bibliothèque renvoyant quant-à-lui à une production intellectuelle, témoignage de l'événement de la pensée. La double différence que nous avons dégagée implique que ces traces se trouvent frappées de la même évanescence objective. Si le sens conféré à un document est toujours une réinvention qu'il s'agit de soumettre au contrôle de la cohérence logique et de l'empirie comme nous l'avions dit, le document lui-même dans sa fixation est également une invention. L'usage que font les archéologues²² ou les historiens d'art est ici précieux pour nous: en effet, ces derniers parlent d'inventions et d'inventeurs pour qualifier la situation ou une personne retrouve, trouve, dégage un vestige ou une œuvre, le premier exigeant une interprétation conforme à l'époque étudiée et la seconde une attribution correcte à un artiste. L'invention porte donc sur un déjà-là: nulle démiurgie

²¹ M. Merleau-Ponty, *Phénoménologie de la perception*, Paris 1976.

²² L. Olivier, *Le sombre abîme du temps. Mémoire et archéologie*, Paris 2008.

intempestive ici. Mais le statut conféré à ce déjà-là relève d'une décision et d'une interprétation: le fait que l'on reconnaisse que l'on ait trouvé quelque chose (*l'invenire* latin – trouver – ayant donné le terme d'invention). Le travail de l'esprit est donc toujours un travail d'invention, qui reconnaît en des objets une qualification dont il traque à l'infini l'objectivité et des interprétations qui en seraient l'appropriation²³.

La mémoire est donc ce travail permanent de recherche de vestiges et de traces soutenant son activité de remémoration et d'invention. Mais cette dernière, constitutive d'une objectivité décrétée, ne peut se faire que dans la recherche d'une référence, et d'une cohérence qu'il est nécessaire d'établir. La différence n'est donc pas un relativisme, mais un différemment, une essence remise à plus tard car inaccessible comme telle. Cela ne veut pas dire qu'il ne faut pas la rechercher et ainsi discriminer entre différentes objectivations et appropriations. Il faut donc détourner Saint Augustin quand il dit: *noli foras ire, in te ipsum redi, in interiore homine habitat veritas* in *De vera relig.* 39,72²⁴; car l'intériorité est une autre altérité différante. Par conséquent, disons plutôt: *noli timere foras ire, in exteriori homine habitat veritas*.

Conclusion

En recherchant à comprendre comment dans le cas des documents s'entrelacent intériorité et extériorité, intériorisation et extériorisation, nous avons été amenés à considérer non seulement les écritures orthographiques traditionnelles, qui sont la clef et la condition pour une herméneutique des compréhensions différenciantes) mais aussi les écritures que nous appelons poiétographiques. Ces dernières s'inventent au moment de leur lecture, la lecture étant à la fois la condition de leur existence et le moment de leur disparition. Dans les écritures poiétographiques, on ne lit jamais deux fois la même chose, à l'instar des environnements numériques comme les sites Web où on ne se baigne jamais deux fois dans le même fleuve numérique de notre consultation. Nos usages se sont d'ailleurs adaptés: les sitographies mentionnent les dates de consultation et non de publication, car rien au monde ne peut garantir que vous reverrez la même chose que moi si je vous communique une ressource en environnement numérique. Mais si on a affaire à des écritures poiétographiques, l'articulation traditionnelle entre un texte permanent et identique à lui-même et l'espace de ses interprétations ne tient plus: on a plutôt une objectivité textuelle à inventer à partir de la multiplicité renouvelée de la lecture/écriture poiétographique. Cette situation n'est pas entièrement nouvelle: si l'écriture alphabétique est orthographique, sa transmission manuscrite ne l'est pas. Il faut donc rechercher

²³ Un tel travail pouvant être une fabrication des pensées, en réintroduisant la technique et ses artefacts dans la condition du travail différenciant de l'objectivation et de l'appropriation P. Steiner, *La fabrique des pensées*, Paris 2023.

²⁴ Saint Augustin, *La vraie religion, précédé de la vie de saint Augustin par son disciple Possidius*, Paris 2010.

le texte derrière ses versions multiples. Cette recherche de l'objectivité n'est pas le signe de son impossibilité, mais la condition de son obtention, même hypothétique. Encore faut-il qu'elle soit recherchée: la motivation sous-jacente ne peut être que le dialogue avec autrui sur un sens et un monde que l'on veut partager. À l'instar du dialogue platonicien qui est une recherche commune, l'écriture poïétographique ne peut fonctionner comme écriture que si on s'accorde sur une communauté possible du sens, c'est-à-dire si on s'accorde que les différents lecteurs possibles, passés, présents, à venir, peuvent appartenir à une même ou commune entente. Ce point n'est pas un acquis, mais une construction culturelle permettant la socialité comme telle. Elle peut être compromise quand l'écriture poïétographique est réduite à l'affirmation de la singularité d'une lecture qui veut revendiquer son primat sur les autres possibles: l'identité de soi au mépris des autres, et non la recherche des autres dans l'entente de sens au mépris, plutôt au risque, de soi comme permanence. On aurait alors une inversion de la situation initiale évoquée à propos du document: une extériorité stable (le document) face à une multiplicité d'interprétations laissant la place à une intériorité fixe, revendiquée et imposée à la multiplicité des contenus comme leur sens univoque. C'est donc un enjeu herméneutique, mais aussi culturel voire politique, que la différence d'objectivation et d'appropriation puisse être la modalité documentaire partagée.

Bruno Bachimont
Université de technologie de Compiègne
✉ bruno.bachimont@utc.fr

Références

- André, J. 1986. *De la preuve à l'histoire: les archives en France*, «Traverses», 36, pp. 22-33.
- Bachimont, B. 2017. *Patrimoine et numérique: Technique et politique de la mémoire*. Bry sur marne: Ina-Editions.
- Bautier, R.-H. 1961. *Les archives*, in C. Samaran (Ed.), *L'histoire et ses méthodes*, Paris, Gallimard pp. 1120-1167.
- Bottéro, J. 1987. *Mésopotamie L'écriture, la raison et les dieux*, Paris, Gallimard.
- Briet, S. 1951. *Qu'est-ce que la documentation?*, Paris, Editions Documentaires, Industrielles et Techniques.
- Carruthers, M. 2002. *Le livre de la mémoire: la mémoire dans la culture médiévale*, tr. D. Meur, Paris, Macula.
- Cerquiglini, B. 1989. *Éloge de la variante: Histoire critique de la philologie*, Paris, Le Seuil.
- Chabin, M.-A. 2000. *Le management de l'archive*, Paris, Hermès.

- Chauviré, C. 1995. *Peirce et la signification, introduction à la logique du vague*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Chion, M. 2000. *L'audio-vision: son et image au cinéma*, Paris, Nathan.
- Delsalle, P. 2000. *Une histoire de l'archivistique*, Montréal, Presses de l'Université du Québec.
- Derrida, J. 1967. *L'écriture et la différence*, Paris, Seuil.
- Derrida, J. 1972. *Marges de la philosophie*, Paris, Minuit.
- Detienne, M. (Ed.) 1981. *Les savoirs de l'écriture dans la Grèce ancienne*, Lille, Presses Universitaires de Lille.
- Ginzburg, C. 2007. *Le juge et l'historien: Considérations en marge du procès Safri*, Paris, Verdier.
- Grondin, J. 1993. *L'universalité de l'herméneutique*, Paris, Presses Universitaires de France.
- Jacob, C., & Polignac, F. d. 1999. *Alexandrie, IIIe siècle av. J.-C.*, Paris, Autrement.
- Merleau-Ponty, M. 1976. *Phénoménologie de la perception*, Paris, Gallimard.
- Olivier, L. 2008. *Le sombre abîme du temps. Mémoire et archéologie*, Paris, Le Seuil.
- Platon. 2006. *Phèdre, suivi de la Pharmacie de Platon par Jacques Derrida*, édition établie par L. Brisson, Paris, Garnier-Flammarion.
- Saby, F. 2013. *Approche historique du dépôt légal en France*, «Sociétés & représentations», 2013/1(35), pp. 15-26.
- Saint Augustin. 2010. *La vraie religion, précédé de la vie de saint Augustin par son disciple Possidius*, Paris, Via Romana.
- Schaeffer, P. 1966. *Traité des objets musicaux*, Paris, Seuil.
- Steiner, P. 2023. *La fabrique des pensées*, Paris, Cerf.
- Yates, F. 1975. *L'art de la mémoire*, Paris, Gallimard.